

dans le diocèse de Springfield. Le Rév. P. Théberge, missionnaire du Labrador, le remplacera à la cure de Saint Philémon.

Le Rév. Em. Poirier, récemment nommé missionnaire agricole, sera vicaire à Saint George d'ici au temps où commenceront ses missions en faveur de l'agriculture.

Le Rév. J.-B. Derome quitte le vicariat de Saint-Alphonse de Thetford pour remplacer M. Em. Poirier au vicariat de Saint-Raymond.

Le Rév. T. Soucy, ci-devant vicaire à Saint George, va remplacer M. Derome à Saint-Alphonse.

Ordinations par S. E. le cardinal Taschereau, samedi matin, 17 décembre, à la Basilique, M. Joseph Morin a été ordonné sous-diacre. Dimanche, le lendemain, M. Jos.-Arthur Turcotte a reçu la tonsure cléricale, et le même M. Jos. Morin a été fait diacre.

*Montréal*—Les gens du *Canada Revue* jouent de malheur. L'un d'eux, qui se donne le nom de Henri Roulland, vient de se faire honteusement prendre au piège, en critiquant le *Cours de lecture à haute voix* de M. l'abbé Lagacé, qui n'est qu'une compilation des Cours d'un ancien professeur du Conservatoire de Paris. La poursuite du nommé Davignon contre le curé de Chambly, qu'il accuse de n'avoir pas voulu baptiser son enfant, est venue dernièrement devant le tribunal. Le demandeur poursuit le curé en qualité d'officier public. A cela, la défense répond que le curé n'étant pas un officier public, ne peut être poursuivi comme tel; que la tenue des registres est de sa part un service gratuit et volontaire; qu'il n'est justiciable que de l'Ordinaire, pour ce qui concerne l'administration des sacrements.—*L'Opinion Publique*, qui vient de faire son apparition, sera probablement un mélange de vrai et de faux, dans une proportion que l'avenir seul fera connaître. Notre présomption s'appuie sur la phrase suivante du premier numéro: « Je suis souvent étonné du nombre d'églises qu'on trouve dans nos villes et des sommes énormes qu'on a placées dans ces entreprises à capital improductif. »—M. l'abbé Read, chapelain de l'Asile des sourdes-muettes, a accepté un poste à l'évêché de Valleyfield.—L'éditeur du *Canada-Revue* a fait apologie à M. l'abbé Baillargé, qui maintenant ne donnera pas suite à sa poursuite.

*Etats-Unis*.—Un Coadjuteur, sera prochainement donné à Mgr Kenrick, archevêque de Saint-Louis.